

à surmonter, et c'est la mauvaise ventilation et l'encombrement des maisons qu'ils habitent. Cependant, sous ce rapport aussi, il y a progrès.

Le sauvage, en général, a une grande disposition à contracter des dettes, et à ne pas les payer, ce en quoi il ressemble à beaucoup de blancs. Il aime aussi à dépenser son argent en colifichets, au lieu de l'employer à l'achat des choses utiles.

C'est donc une loi sage que celle qui défend aux blancs de faire aucun trafic avec les sauvages, sur les réserves, sans une permission du département.

Et celui qui obtient cette permission doit soumettre d'avance la liste des articles qu'il a à vendre ou à échanger, et les prix qu'il en demande.

À l'heure qu'il est, les sauvages des diverses provinces et ceux du district de Keewatin, sont, pour la plupart, capables de subvenir à leurs propres besoins, sans l'aide du gouvernement, si on excepte les malades et les vieillards.

Les plus énergiques, les plus industrieux et ceux qui possèdent le plus de ressources, sont incontestablement les sauvages de la Colombie Anglaise.

S'il faut en croire le rapport du ministre, les sauvages de Québec ne progresseraient pas aussi rapidement que ceux d'Ontario. Pourquoi cela? Le rapport ne le dit pas plus qu'il ne le mentionne les faits sur lesquels il s'appuie pour constater cet état de choses. Il est dit à un certain endroit du rapport que les sauvages ont réussi à vivre pour la plupart sans l'aide du gouvernement pendant la dernière année. Il est possible qu'on soit habitué à Ottawa à juger du degré de civilisation des gens par les sommes qu'ils soutirent au trésor public. C'est pour cette raison que les Anglais considèrent leurs sauvages plus avancés que les nôtres.

La population sauvage du Canada est de 121.638 répartie comme suit :

Ontario.....	17,915
Québec.....	13,361
Nouvelle-Ecosse.....	2,076
Nouveau-Brunswick.....	1,521
Ile du Prince-Edouard.....	314
Manitoba et T. N. O.....	25,195
District de la Rivière à la Paix.....	2,038

District d'Athabaska.....	8,000
District McKenzie.....	7,000
Terre de Rupert d'Est.....	4,016
Labrador.....	1,000
Côte Arctique.....	4,000
Colombie Anglaise.....	35,202

121,638

(Le Monde.)

BIBLIOGRAPHIE.

Publication reçue.

Le *Journal de l'Instruction publique* accuse avec reconnaissance réception de la brochure suivante :

Le choléra, par M. le Dr J.-I. DESROCHES, rédacteur en chef du *Journal d'Hygiène populaire*.—Brochure in 8o de 8 pages.

Bien qu'intéressante par elle-même, cette étude acquiert, dans les circonstances actuelles, un nouveau degré d'intérêt. L'auteur y parle du régime sanitaire du pays, des mesures d'hygiène individuelle, de l'hygiène municipale, de l'assistance publique, de l'hygiène et des sentiments familiaux. Ces différents points, traités par une des plumes les plus autorisées,—renferment des préceptes prophylactiques qui devraient être connus de tout le monde, mais surtout de ceux qui sont chargés de veiller à la conservation de la santé publique.

Nous faisons de ce travail l'extrait suivant :

Mesures d'hygiène individuelle destinées à préserver du Choléra.

L'hygiène individuelle consiste, tout d'abord, dans le calme de l'esprit. Car il est bon de savoir que le choléra n'est pas comme la peste ni la variole; que c'est une maladie dont on peut se préserver facilement, et que sa contagion, en somme, est peu active.

Ce qu'il importe de savoir :

1. C'est dans les selles et les matières vomies du cholérique que se trouvent les germes de la contagion ;
2. L'eau et les matières solides sont les seuls véritables propagateurs du germe cholérique ;
3. L'air est un véhicule possible, mais douteux, du choléra ;
4. On peut facilement se préserver du choléra, par une propreté très grande de la personne et de la maison, une saine nourriture, de l'eau pure, la sobriété, le calme moral ; en évitant les fatigues corporelles et de l'esprit, les refroidissements, les boissons glacées, les écarts de régime en général ; en faisant bien cuire les aliments ;